



REGLEMENT INTÉRIEUR RESTAURATION SCOLAIRE VILLE DE BOUAFLE

DOCUMENT A CONSERVER PAR LES PARENTS

TARIF CANTINE

(Tarifs révisables annuellement)

	QF	Intramuros	Extramuros	Majoration « Hors délai »	Panier repas
Ecole Maternelle	QF1	3.80€	7.90€	+1.60€	2.10€
	QF1 +	3.50€			
	QF2	4.50€			
	QF2 +	4,20€			
Ecole Primaire	QF1	4,10€	7.90€	+1.60€	2.10€
	QF1 +	3.80€			
	QF2	4.80€			
	QF2 +	4.50€			

Le tarif « QF + » s'applique pour les familles « nombreuses » de 3 enfants et plus inscrits à la cantine de Bouafle.

Tranches annuelles	
QF1	0€ à 10 000€
QF2	+ de 10 000€

PRINCIPE DE CALCUL

RESSOURCES ANNUELLES (Revenus + allocations familiales - pensions alimentaires versées + pensions alimentaires perçues)

NOMBRE DE PERSONNES VIVANT AU FOYER (1 part supplémentaire pour un parent élevant seul(e) son(ses) enfant(s))